



Faire un bébé a deux lesbiennes comment s'y prendre??

Par **texier ch**, le **26/06/2008** à **00:50**

bonjour rnrnalors j'ai une amie lesbienne qui souhaiterait que je lui fasse un bébé.rnelle vit en couple:rnelles veulent que je renonce a mes droits parentaux ,je suis d'accord rnrnma questions mes questions sont :rn1) est ce qu'elle peut faire comme si je n'existais pas déclaré l'enfant de pere inconnu? rnrn2) est ce que je dois faire signer un papier disant que je renonce a mes droits parentaux ?ou lui faire signer un contrat type existant deja?est ce qu'avant je doit reconnaître l'enfant ou pas?rnrnje ne veux surtout pas en rendant service, me faire avoir a long terme !mefiance mefiance!! cela arrive trop souvent et se sera mon "premier enfant"rnrnje ne veux pas qu'elle ou sa compagne me demande plus tard une pension ou autre heritage ou me demande de faire un test de paternité !rnsi je renonce a mes droits c'est a vie et irremediable elles le veulent elles le gardentrnque dois je faire la solution 1 ou2 ou autre ?rnrncomment faire un bébé sans engagement ?rnla justice est malfoutue et injuste avec les peres donc merci de me guider dans cette demarche delicate rnrnrnmerci d'avance pour vos reponses